



FranceAgriMer

Cellule POST-BREXIT

15 février 2024



Cellule POST BREXIT

Ordre du jour

Retour d'expérience sur la mise en œuvre des nouvelles règles

- Point d'actualité générale : SER / DGAL
- Point d'étape sur la mise en œuvre du Border Target Operating Model (BTOM) et point sur la certification : SER / DGAL
- Point d'actualisation du cadre de Windsor (Not for EU) : SER
- Points divers
- Questions / Réponses

Contexte Britannique

- Elections législatives (fin 2024 ?)
- Manifestations d'agriculteurs - Opération escargot
- Cadre de Windsor - Etiquetage « Not for EU »
 - [Consultation](#) (02/02 au 15/03)
 - Projet de règlement soumis au processus parlementaire

Calendrier

- **29 aout 2023** : version finale du TOM
- **1^{er} janvier 2024** : étiquetage de l'adresse de l'importateur
- **31 janvier 2024** : certification sanitaire pour les produits risque modéré. Contrôles documentaires à distance, non systématiques. Période « pédagogique ».
- **30 avril 2024** : contrôles à la frontière pour tous les produits soumis à certification, sauf animaux vivants
- **31 octobre 2024** : déclarations de sûreté et de sécurité et Single Trade Window
- **Automne 2024** : certification électronique pour le domaine véto

Catégories - détails

- Catégories de risques :
 - [Liste des catégories de risques pour les produits animaux](#)
 - [Liste des catégories de risques pour les produits végétaux](#)
- [Liste des codes douaniers animaux associés à la catégorie de risque](#) (« Search_by_code »)

Catégories de risques - Végétaux

- Risques élevé, modéré ou faible
- Fruits et légumes passés, pour certains, en catégorie à risque modéré
 - [Consultation](#) (jusqu'au 23 février)
 - Catégorisation après la consultation
 - Provenance UE : actuellement exclus des contrôles à l'importation
 - Produits en risque modéré : après catégorisation, délai d'au moins 6 mois accordé avant mise en œuvre de la certification

Catégories de risques - Végétaux

- Annexe 11 du [règlement d'exécution 2019/2072](#)
 - partie A : produits soumis à certification et contrôles à 100% à l'importation (sauf si contrôles réduits sont appliqués)
 - partie B : soumis à certification et contrôles de 1%
 - partie C : produits sans contrôles phytosanitaire

Calendrier / Catégorie - Animaux

	Risque faible	Risque modéré	Haut risque
Pré-notification (1 jour ouvré avant arrivée)	IPAFFS	IPAFFS	IPAFFS
Certificat sanitaire	Non Document commercial	Oui	Oui
Passage par un PCF dédié	30/04/2024	30/04/2024	30/04/2024 (sauf animaux vivants : fin 2024)
Contrôles physiques	Cf. TOM § 93 Possibles à titre exceptionnel	A partir du 30/04/2024	Animaux vivants : à destination dans l'attente des infrastructures en PCF

Calendrier / Catégorie - Végétaux

	Risque faible	Risque modéré	Haut risque
Pré-notification (1 jour ouvré avant arrivée)	Non	IPAFFS	IPAFFS
Certificat phytosanitaire	Non	Oui	Oui
Passage par un PCF dédié	30/04/2024	30/04/2024	30/04/2024
Contrôles physiques	Cf. TOM § 120 Possibles à titre exceptionnel	A partir du 30/04/2024 (PCF ou Point de contrôle)	(PCF ou Point de contrôle)

Constat après 14 jours de certification pour les produits appartenant à la catégorie de risque « moyenne »

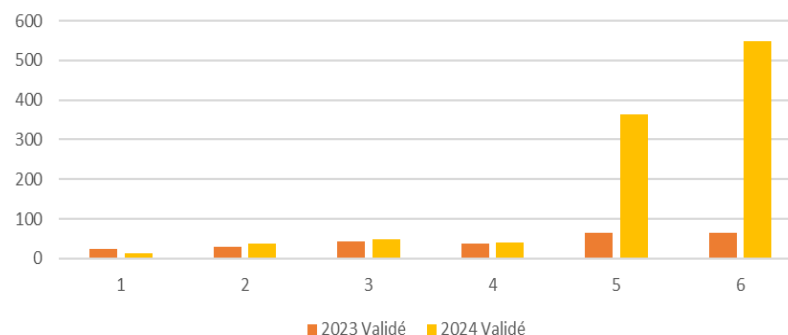
- Difficultés d'interprétation des certificats sanitaires
 - Rédaction de fiches techniques d'aide à l'interprétation des CS en attendant les opérateurs et les DD doivent s'appuyer sur le CS original publié sur gov.uk
- Aucune remontée concernant les non-conformités observées aux postes de contrôles britanniques
- Aucun blocage administratif reporté

Statistiques concernant le nombre de certificats sanitaires émis

Semaine	Nombre de CS validés en 2023	Nombre de CS validés en 2024
1	25	12
2	30	37
3	44	49
4	38	41
5	64	364
6	66	549

31/01/24: Date
du début de la
certification

Comparaison nombre de CS validés par
semaine 2023/ 2024

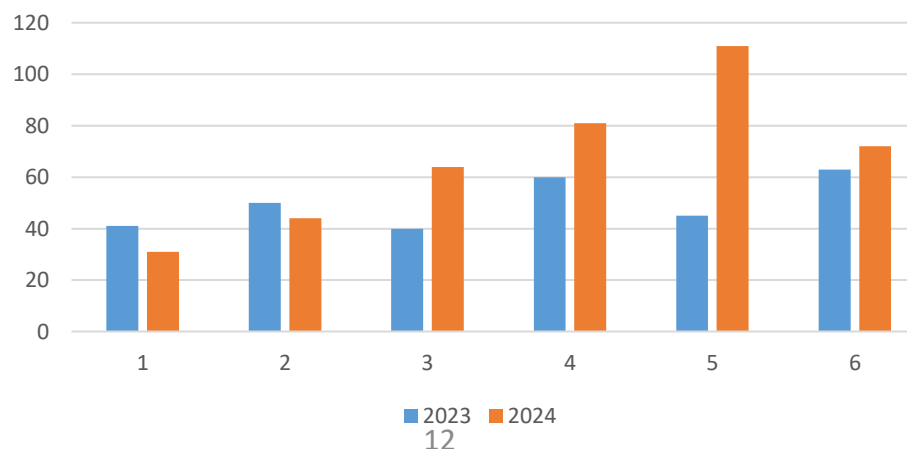


Statistiques concernant le nombre de certificats phytosanitaires émis sur 2023 et 2024

Semaine	Nombre de CP validés en 2023	Nombre de CP validés en 2024
1	41	31
2	50	44
3	40	64
4	60	81
5	45	111
6	63	72

31/01/24: Date du début de la certification

Comparaison nb de CP validés par semaine 2023/2024



Liens utiles

- PCF autorisés, produits animaux
 - [Liste](#) / [Carte](#)
- PCF autorisés, produits végétaux
 - [Liste](#) / [Carte](#)
- [Modèles CS](#)

Liens utiles

- [Brochures explicatives](#)
 - [Q/R techniques sur les contrôles SPS](#)
 - [BCPs pour produits végétaux](#)
 - [Arbre décisionnel produits composites](#)
 - [Certificats sanitaires](#)
 - [Certificats phytosanitaires](#)
 - [Notification IPAFFS](#)
 - [Landbridge](#)
- [Notification IPAFFS](#)
(accès aux pages dédiées par type de produits)

Tableau récapitulatif

	Catégorisation	Niveau de risque	Certificats 01/01/2021 : haut risque 31/01/2024 : risque modéré	Autres documents nécessaires (non exhaustif)
Animaux vivants et produits germinaux Animaux vivants	Haut risque (Conditions particulières pour équidés vivants)	Haut risque	Certificat sanitaire	* En l'absence de CS, licence/autorisation d'importation * Document commercial, facture et liste de colisage pour certains produits
Animaux vivants et produits germinaux Produits germinaux	Haut risque	Haut risque	Certificat sanitaire	* En l'absence de CS, licence/autorisation d'importation * Document commercial, facture et liste de colisage pour certains produits

IPAFFS, au moins 1 jour ouvrable avant arrivée	Report d'un numéro dans le CS	Entrée par un PCF autorisé (toutes catégories)	Contrôles en frontière (PCF)	Particularités	Contacts
IPAFFS	UNN Report non obligatoire	Fin 2024	Introduction progressive des contrôles au PCF à partir de fin 2024	Avant fin 2024, maintien produits à l'arrivée 48h ou temps indiqué sur le CS : contrôles docs, identité, physiques	* APHA
IPAFFS	UNN Report non obligatoire	30 avril 2024	Contrôles au PCF à partir du 30 avril 2024	Avant le 30 avril, maintien produits à l'arrivée 48h ou temps indiqué sur le CS : contrôles docs, identité, physiques	* APHA

Questions ?